

En Bref

SAINT-
-DIDIER
AU-MONT-
D'OR

#402 - MAI 2021 - VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

P.07 DOSSIER

Le plan de mandat



P.4 INFO MAIRIE
Ateliers mémoire

P.10 ÉVÉNEMENT
**1^{ère} journée Tous à
l'école sans voiture**



Le trait d'union
entre ville et campagne



Cours privés - 5 personnes maximum

Centre Pilates

Saint Didier au Mont d'Or

www.centre-pilates-montdor.com

Joëlle Luce Berjon

06 10 69 23 20

"Votre santé et votre forme"



Locations espace thérapeutique & salle Pilates



1



2



Nos babychou-sitters embarquent
au long cours avec vos enfants.

www.babychou.com



Une autre idée de la garde à la maison

Babychou Services VAL DE SAONE
Tél. 06 31 82 94 34



3



4

En images

- 1** Commémoration du 19 mars 1962 Cessez-le-feu en Algérie
- 2** 2 boîtes à livres faites par les services techniques et décorées par les enfants de la Marelle ont été posées à l'aire de jeux de la Goye et aux Halles Monts d'Or
- 3** Découverte de la faune et de la flore des Monts d'Or pour les CE2 et CE1, avec la Fédération départementale de chasse
- 4** 1^{er} retournement du bac de compost

Le chiffre du mois



741

abonnés à la page Facebook de la commune

Les permanences

- **Emploi** : sur RDV
- **Avocate conseil** : samedi 15 mai
- **Assistante sociale** : de lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Accessibles sur RDV à l'accueil de la mairie – 04 78 35 85 25

Édito



Dans cette édition, j'ai le plaisir de vous présenter (avec un peu d'avance par rapport à ce que je vous avais annoncé le mois dernier) le plan de mandat, véritable feuille de route pour les prochaines années.

Ce plan de mandat est le vôtre. Il correspond au programme qui a été validé par la majorité des électeurs de Saint-Didier en juin dernier. Nous le mettons en œuvre depuis déjà quelques mois et nous continuerons pour les années à venir, en concertation avec vous et avec les compétences des services municipaux.

Être au service des habitants, préserver notre cadre de vie, maintenir notre richesse associative et développer les activités sportives, culturelles et patrimoniales, organiser la fluidité, le stationnement et développer les modes doux, réduire la vitesse et sécuriser les piétons, les déplacements et les biens et anticiper notre démographie... tout cela en maîtrisant les finances communales. Voilà les promesses que nous tiendrons.

Nous avons engagé la dynamique, ensemble nous réaliserons ces projets pour une commune plus conviviale, plus innovante, plus collaborative et tournée vers le développement durable.

Marie-Hélène MATHIEU,
Maire



En Bref - Saint-Didier-au-Mont-d'Or

Hôtel de Ville -34, avenue de la République - BP59
69370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or - Tél. : 04 78 35 85 25
www.mairie-saintdidieraumont.com



- Directrice de publication : Marie-Hélène Mathieu, Maire
- Rédacteur en chef : Jacques Verzier, Adjoint à la communication
- Rédaction : Carole Commare, Responsable de la communication
- Crédit photo : Alain Daltier
- Chartre et Mise en page : Pagina communication
- Impression : Imprimerie Courand & Associés - Tirage : 3 200 exemplaires
- Imprimé sur un papier respectant les règles de la gestion forestière durable.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

“Éclairer juste, c’est consommer moins”

En France, 9 millions de lampes serviraient à éclairer villes et campagnes, ce qui représente 1.260 MW, soit l'équivalent d'un réacteur nucléaire.



Claude BASSET, Adjoint

Aujourd'hui nous le savons, l'éclairage a un coût économique et énergétique ainsi que des conséquences sur le vivant. L'éclairage nocturne participe particulièrement à la pointe de consommation d'énergie étant donné qu'il n'est pas permanent. L'éclairage public représenterait ainsi 1 à 2% de la consommation électrique en France soit 4% des émissions de gaz à effet de serre. Dans le cadre de la réduction de notre facture énergétique et de nos émissions

de CO2, nous envisageons de poursuivre l'extinction de notre éclairage public et de l'augmenter d'une heure.

Actuellement la plage d'extinction est de 1h à 5h, soit 4h, et nous allons la passer de 0h30-5h30 soit 5h.

Cette diminution de la plage horaire nous permettrait d'économiser : - 36000 kWh par an soit - 2000 € TTC.

L'axe nord-sud reste actuellement éclairé en permanence. Nous souhaitons le réduire. Seule la portion

Croix des Rameaux au rond-point des tilleuls restera allumée en permanence. Ce qui amènerait une économie annuelle prévue de 43500 kWh soit 2500 € TTC. En cumulant annuellement ces deux mesures nous pourrions économiser 79500 kWh soit 4500 € TTC.

Moins quantifiable, cette diminution de l'éclairage public bénéficie également à la faune et la flore pour lesquelles l'éclairage nocturne provoque de graves perturbations.



LE SAVIEZ-VOUS ?

40% de nos trajets en voiture font moins de 3 kilomètres !



Acheter une baguette de pain, accompagner le petit dernier à l'école, faire un saut à la Poste... Nous avons de nombreuses raisons de nous déplacer dans le village. Et nous le faisons souvent en voiture, par habitude. Ces petits trajets, effectués à moteur froid dans notre secteur vallonné, engendrent une surconsommation de carburant (+ 80% au premier Km, + 50% au deuxième) et une forte pollution : multiplication par 4 des émissions de certains polluants.

Pourtant, parcourir 500 mètres prend 8 mn à pied et 2mn à vélo ... et laisser la voiture peut apporter beaucoup de satisfactions :

- Pas d'embouteillages
- Pas de stationnement à chercher
- Moins de nuisance sonore pour tous
- Lutte contre la sédentarité à l'heure du télétravail généralisé

Si nous profitons des beaux jours pour réduire la part de nos trajets en voiture ?

NAVETTE SENIORS

Tous les mercredis matin

Depuis 2016 le CCAS (Centre Communal d'Action Social) propose une navette les mercredis matin de 8h à 12h30 pour se rendre au centre village.

Un chauffeur bénévole vient chercher la personne à son domicile et la raccompagne ensuite.

Ce service est accessible aux Désidériens âgés de 70 ans et plus, ou en situation de handicap ou dans l'incapacité physique temporaire de se déplacer en transport en commun ou en voiture, mais suffisamment valides pour faire leur marché seuls.

Sa vente est disponible en mairie au prix de 10 euros pour 5 allers/retours ou 2 euros 1 aller/retour

i PLUS D'INFOS : Marie-Géraldine BARRA - 04 78 35 08 70 ou Gihane DUPONT - 04 78 35 02 82

TOUT SAVOIR

Sur la maladie de la suie

La maladie de la suie de l'érable est causée par un champignon qui entre par des blessures de l'arbre (taille, choc) et se développe dans son bois, notamment après des étés chauds. Elle se propage par le vent qui emporte les spores, extrêmement volatiles. Les sujets touchés par cette maladie sont condamnés et l'hiver est une période propice à l'abattage des arbres malades (période où le champignon produit moins de spores).

Les Désidériens ayant des érables sur leur terrain doivent être attentifs à plusieurs symptômes pour vérifier qu'ils ne sont pas atteints :

- Dessèchement des rameaux avec enroulement et brunissement des feuilles.
- Chute des feuilles en été.
- L'écorce se boursoufle et se détache laissant apparaître une couche de "suie noire".
- Le bois prend une coloration anormale brun-verdâtre à jaune.

Les spores peuvent provoquer de graves problèmes respiratoires (asthme, granulomes pulmonaires) chez l'homme.

Les arbres touchés étant fragilisés, les risques de chutes de branche augmentent. Si vous observez ces symptômes sur vos érables, il est important de :

- Contacter une entreprise spécialisée dans l'élagage pour abattre l'arbre et éviter le risque de propagation de spores et de contamination.
- Ne pas toucher la suie noire et s'équiper d'une protection respiratoire (masque à cartouche FFP3) pour tout jardinage proche de l'arbre.
- Signaler l'abattage à la mairie par mail : courrier@stdidier.com

PLU-H : MODIFICATION N°3

Participez à la concertation du 20 mai 2021 !

Le projet de modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat (PLU-H) de la métropole de Lyon intègre les grands objectifs portés par l'exécutif métropolitain visant une transition solidaire et écologique du territoire. Il s'agira aussi d'adapter le territoire au changement climatique et de préserver la biodiversité, les espaces agricoles et naturels.

Cette modification n°3 s'appuie sur plusieurs objectifs dans les domaines :

- de l'urbanisme : développement urbain autour des gares, complément des patrimoines bâti et paysager,
- de la politique de l'habitat : actualisation du volet habitat du PLU-H, en renforçant la production de logements et notamment dans les secteurs carencés en développant la production de logements sociaux et abordables dans l'optique de favoriser la mixité sociale sur l'ensemble du territoire,
- de la mobilité : renforcement des normes pour le stationnement des

vélos et adaptation de celles des véhicules particuliers dans les bâtiments d'habitation,

- de l'économie : suppression de certaines zones à urbaniser d'activité en extension, renforcement de l'activité en ville,
- du végétal : renforcement de la trame verte, complément des protections du végétal,
- de l'énergie : amélioration de la prise en compte du bio-climatisme.

La première phase de cette procédure de modification n°3 débute par une concertation jusqu'au 20 mai 2021 inclus. Informez-vous et contribuez en ligne ou dans les cahiers disponibles en Mairie.

Rendez-vous en ligne le jeudi 6 mai à 18h
Vous pouvez aussi adresser un courrier ou un mail : concertationpluh-modification3@grandlyon.com

PLUS D'INFOS :
www.jeparticipe.grandlyon.com

MAISON MEUNIER - Ateliers mémoire

Simulation cognitive - Mai/juin 2021

Ateliers mémoire, une méthode originale pour entretenir votre mémoire.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Ces ateliers ludiques et interactifs, organisés en partenariat avec la CARSAT, s'adressent aux personnes de plus de 65 ans.

Ils s'articulent autour d'informations théoriques et d'exercices pratiques simples à adopter dans la vie quotidienne.

Le programme entièrement gratuit est composé de 5 séances d'1 h 30 les mardis 18 et 25 mai, 1^{er}, 8 et 15 juin, de 10h30 à 12h.

Seuls les 15 premiers inscrits pourront y participer.

La situation sanitaire actuelle nous oblige aujourd'hui à organiser ces ateliers à distance par téléphone ou en visio sur tablette ou ordinateur (avec accompagnement technique si nécessaire à distance).

Puis quand les conditions sanitaires le permettront, ils auront lieu en présentiel.

QUE PEUVENT VOUS APPORTER CES PROGRAMMES ?

Les séances sont avant tout un moment de plaisir pour :

- Entraîner la mémoire et exercer les différentes fonctions cognitives
- Mieux connaître les mécanismes de la mémoire et son évolution avec l'avancée en âge
- Redécouvrir ses possibilités et mettre en place des stratégies pour faciliter la mémorisation
- Découvrir à chaque séance, des stratégies simples à adopter dans la vie quotidienne.

PLUS D'INFOS :
Inscriptions avant le 4 mai
Carole COMMARE - 06 20 14 62 88 / ccommare@stdidier.com

ÉVÈNEMENT



VÉHICULES DE COLLECTION D'après-guerre à 1980



Avis aux amateurs : pour la première fois dans les Monts d'Or, un rassemblement de véhicules de collection est organisé à Saint-Didier. Ce premier rendez-vous de collectionneurs organisé par Eric HIAIRRASSARY, Bertrand HONNEGER et Aurélie BAULU aura lieu de 8h à 13h le dimanche 3 octobre 2021 sur le parking de la mairie. Attention, le

nombre de places étant limité si vous êtes un collectionneur et que vous souhaitez participer vous devez vous inscrire au plus vite. Entrée libre

i INSCRIPTIONS :
Aurélien BAULU - 06 24 99 39 84
a.baulu@wrallye.com

COMMERCE



ATELIER LE CARBURATEUR Mécanique vintage

Louis ARNOUD vous accueille dans son garage chemin du Monteillier et vous propose de restaurer, d'entretenir ou encore de remettre en route vos voitures ou motos anciennes.

Passionnés de deux roues, vous pourrez aussi venir à l'atelier carburateur pour faire customiser vos motos. Les motos customs Roosbike c'est avant tout un échange avec le futur propriétaire pour connaître ses goûts en matière de motos et de custom. Ces échanges sont la source d'inspiration et servent de base à la direction que prendra le projet. Enfin, un concept de self-garage vous est proposé. Ayant appris la mécanique par lui-même, Louis Arnoud avait envie de transmettre cette manière d'appréhender la mécanique. Le self-garage permet au client de réaliser les travaux sur son

véhicule par lui-même en étant guidé. Le Carburateur met à disposition son équipement et ses compétences pour que le chantier puisse aboutir. Attention, tous ces services sont disponibles sur rendez-vous.

i PLUS D'INFOS ET RDV :
roosbike@gmail.com - 06 10 98 48 99
www.atelierlecarburateur.fr



MUSIQUE



À MIDOSI, la musique continue, par tous les moyens !

L'école de musique MIDOSI a adapté ses cours pour prendre en compte les « aléas épidémiques » et permettre au plus grand nombre de continuer à pratiquer la musique. Quand les locaux doivent fermer, les cours d'instrument se poursuivent en visio pour les adhérents qui le souhaitent. Ça fonctionne et permet de garder un rythme d'apprentissage sans interruption. Pour les cours de formation musicale, MIDOSI a testé différentes modalités de continuité pédagogique : des vidéos pédagogiques envoyées aux élèves ou des cours en visio par demi-groupes. Le fil conducteur : toujours trouver la meilleure solution pour tous ! Seuls les ateliers en groupe ne peuvent être donnés en visio.

Portes ouvertes en musique samedi 19 juin : l'équipe de MIDOSI est heureuse de vous proposer un **après-midi « portes ouvertes »** et plusieurs ateliers pour partager avec vous des moments musicaux.

A la Maison des Carriers :

- 14h30 - 15h15 : **Présentation d'instruments** par les professeurs de MIDOSI.
- 15h15 - 16h00 : **Atelier « Viens essayer des instruments à MIDOSI »** : 28 places ouvertes aux enfants entre 6 et 8 ans. / Sur inscription
- 16h15 - 17h15 : **Moments musicaux** proposés par les élèves de MIDOSI et goûter partagé (selon protocole sanitaire en vigueur)

Aux Halles de Saint Didier :

- 18h00 - 18h15 : **Atelier « En voix les Monts d'Or »** : pour 20 à 40 chanteurs(es) à partir de 18 ans. / Sur inscription

En plus de la journée portes ouvertes, un **atelier « Je chante à MIDOSI »** est proposé gratuitement aux enfants de 8 à 14 ans les lundis 31 mai, 7 et 14 juin de 17h30 à 18h30 : 12 places ouvertes / Sur inscription

i INSCRIPTIONS :
secretariat@midosi.fr

PLAN DE MANDAT

La feuille de route 2020-2026

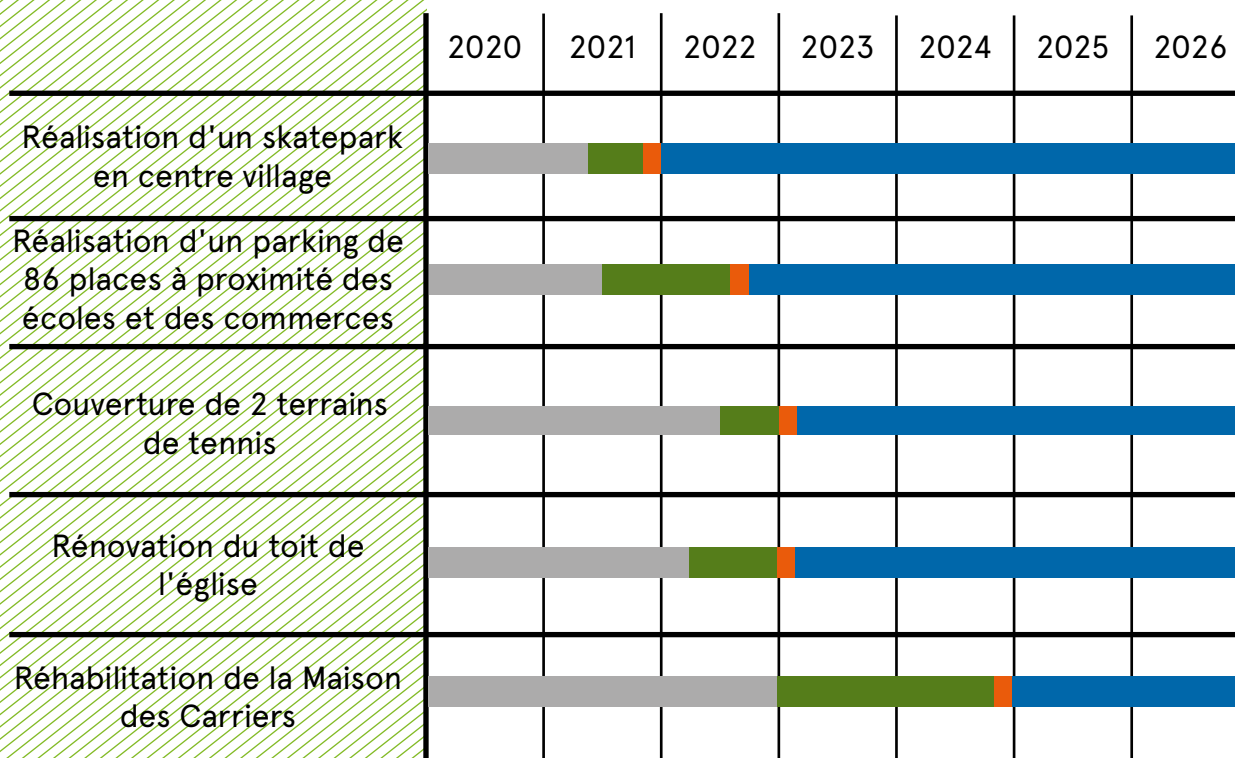
De nos engagements de campagne à la mise en œuvre de nos orientations politiques au quotidien, le plan de mandat est le fil conducteur, un outil à la disposition de l'ensemble des habitants, pour agir en cohérence et dans la transparence, mener les grands projets d'avenir et renforcer les actions de proximité.

C'est un projet qui veut rassembler toutes les générations de Désidériens. Il répond à des

aspirations fortes et partagées. En cela, le plan de mandat 2020-2026 est notre feuille de route commune. Il reste évolutif car il doit s'adapter à notre environnement et au visage de notre commune. Une commune en évolution mais dans le respect de son identité.

C'est le défi pour Saint-Didier que nous voulons relever avec bienveillance et conviction, dans la concertation et le dialogue.

Synthèse prévisionnelle des principaux projets du mandat



Etudes
 Travaux
 Livraisons
 En service

Ce calendrier est prévisionnel, les contraintes réglementaires peuvent amener à le modifier

PRÉSERVER LE CADRE DE VIE

Améliorer l'environnement et le cadre de vie, maîtriser l'urbanisation

1 an

- Contractualiser une charte urbanisme
- Participation à l'opération "#nettoietonkm"
- Élargissement des horaires d'extinction de l'éclairage public
- Déploiement de l'éclairage LED sur les luminaires publics
- Rencontrer avec l'ensemble des promoteurs et maîtriser l'implantation et le développement du logement social en lien avec tous les partenaires
- Développement des composteurs collectifs
- Intégrer dans tous les projets de construction ou de rénovation des bâtiments municipaux une réduction de l'empreinte carbone

2 ans

- Obtenir une fleur "Ville fleurie"
- Création d'un massif pédagogique allée du 19 mars 1962
- Mise en place d'une politique d'achats prenant en compte des critères environnementaux
- Enfouissement des réseaux - Colin

+ 3 ans

- Aménagement de la partie basse du terrain de la Maison Meunier
- Construire un projet agricole autour du site de la ferme des Seignes
- Obtenir un label "Développement durable"
- Enfouissement des réseaux - Jaurès, Ampère, Rivières



Didier VERDILLON, Adjoint délégué à la coordination des grands projets et urbanisme - dverdillon@stdidier.com



Bertrand MADAMOURE, Conseiller délégué au développement durable, environnement et agriculture - bmadamour@stdidier.com



Claude BASSET, Adjoint délégué aux travaux et entretien des bâtiments, relations avec les collectivités et les établissements publics, assainissement, voirie, réseaux et accessibilité cbasset@stdidier.com

TOUS LES PROJETS

Intervention sur tous les projets



Marie-Hélène MATHIEU, Mme le Maire mmathieu@stdidier.com



Philippe SIX, Conseiller délégué aux finances et ressources humaines psix@stdidier.com

MOBILITÉ

Organiser la fluidité, le stationnement et développer les modes doux

1 an

- Organisation d'une "Journée de la mobilité"
- Réunion des commissions dans l'objectif d'établir un projet de nouveau plan de circulation à débattre avec la métropole
- Déploiement d'arceaux pour les vélos
- Création du parking des Sœurs
- Organisation d'une journée "Tous à l'école sans voiture"
- Installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques

2 ans

- Réaménagement du parking du cimetière

+ 3 ans

- Inscription de la rue de la Résistance en zone de rencontre (cohabitation piétons / vélos / voitures)



Philippe DESCHODT, Adjoint délégué à la mobilité, circulation, sécurité, relations avec la Métropole et intercommunalité pdeschodt@stdidier.com

SÉCURITÉ

Réduire la vitesse des véhicules et sécuriser les piétons, les déplacements et les biens

1 an

- Établissement du plan de vidéo protection en collaboration avec les services de Gendarmerie
- Renfort de l'équipe de la police municipale
- Plan de sécurisation des flux et de la vitesse des véhicules en collaboration avec la Métropole
- Réactiver les dispositifs de référents de quartier et de participation citoyenne

2 ans

- Développement de la vidéo protection - phase 1
- Aménagements de voirie pour la sécurisation des flux et de la vitesse des véhicules en collaboration avec la métropole

+ 3 ans

- Développement de la vidéo protection - phase 2
- Aménagements de voirie pour la sécurisation des flux et de la vitesse des véhicules en collaboration avec la métropole



Philippe DESCHODT, Adjoint délégué à la mobilité, circulation, sécurité, relations avec la Métropole et intercommunalité pdeschodt@stdidier.com

SOUTIEN AUX SENIORS

Accompagner les seniors dans leur quotidien

1 an

- Garder le lien avec les seniors
- Accompagnement des seniors dans la crise sanitaire
- Transport à la demande vers les centres de vaccination
- Mise en place d'ateliers intergénérationnels à la Maison Meunier : ateliers "mémoire" et "numérique"
- Mettre à jour l'analyse des besoins sociaux de la commune
- Amplifier la démarche "d'aller vers" les seniors isolés, vulnérables et leurs aidants afin de faciliter l'accès aux services de la mairie

2 ans

- Développement des ateliers intergénérationnels à la Maison Meunier et accueil quotidien

+ 3 ans

- Création de logements inclusifs et développement des actions permettant de mieux vivre ensemble



Isabelle THOMAS, Adjointe déléguée aux affaires sociales, emploi, aide à domicile, seniors et logements sociaux
ithomas@stdidier.com



Marielle LASSALLE, Conseillère déléguée aux activités seniors à la Maison Meunier, solidarité et familles
mlassalle@stdidier.com

ENFANCE / PETITE ENFANCE

Anticiper notre démographie et donner toutes les chances à nos enfants

1 an

- Équiper les écoles en tablettes numériques

2 ans

- Développement d'ateliers créatifs ponctuels pendant les vacances scolaires à la Maison Meunier
- Relancer un marché public pour la gestion des infrastructures petite enfance et périscolaires

+ 3 ans

- Création d'un nouveau restaurant scolaire
- Création d'une nouvelle crèche



Virginie BOGNAR-FILIPPAZZO, Adjointe déléguée à la petite enfance, enfance, scolaires et périscolaires et Conseil Municipal d'Enfants - vbognarfilippazzo@stdidier.com

SPORT / LOISIR / CULTURE

Maintenir notre richesse associative et développer les activités sportives, culturelles et patrimoniales

1 an

- Installation de boîtes à livres
- Organisation des matinées "Sport en famille" avec des animations sur les bienfaits du sport

2 ans

- Aménagement d'un skatepark en centre village
- Obtenir le label "Terre de jeux"
- Développement d'expositions et conférences à la Maison Meunier
- Couverture de 2 terrains de tennis
- Mettre en valeur les sportifs de la commune en organisant une soirée de remise de trophées

+ 3 ans

- Mise en place d'une signalétique patrimoine
- Aménagement de modules sportifs à Giverdy

- Réhabilitation de la Maison des Carriers



Catherine LAFORÊT, Adjointe déléguée à la culture, associations, sports, patrimoine, jumelage, coordination des événements
claforet@stdidier.com

ÊTRE AU SERVICE DES HABITANTS

Être à l'écoute, travailler au service des habitants, accompagner chacun dans son quotidien

1 an

- Mise en œuvre d'une gestion de la relation usager et développement des démarches numériques
- Refonte du site internet
- Accompagner les commerçants pendant les fermetures administratives
- Réorganisation du marché hebdomadaire

2 ans

- Création d'un espace de coworking
- Création d'un "Club Apprendre et Entreprendre"

+ 3 ans

- Obtention d'un label sur la qualité de service



Jacques VERZIER, Adjoint délégué à la vie économique, vie quotidienne, communication et intelligence collaborative
jverzier@stdidier.com



TOUS À L'ÉCOLE SANS VOITURE Vendredi 07 mai

►► Pour déposer ou récupérer les enfants à l'école, nous réalisons collectivement 26 millions de déplacements par an. Près d'un tiers de ces déplacements se font en voiture : n'est-il pas temps de changer ?

Une étude réalisée dans le cadre de la semaine de la mobilité, par l'institut IFOP, révèle ainsi que la voiture est le premier mode de transport scolaire (30 %). Nous le savons, à l'intérieur des établissements scolaires, dans les cours de récréation, sur le chemin de l'école... la pollution de l'air s'imisce partout et menace nos enfants. Mais changer ses habitudes ça se tente !

Pour cette raison, la municipalité en partenariat avec **les écoles primaires publiques et privées**, les associations de parents d'élèves Grandir, FCPE, APEL, l'association La ville à Vélo et la société CARL, souhaite sensibiliser les enfants et leurs parents aux modes doux en organisant **le vendredi 7 mai une journée "Tous à l'école sans voiture" à l'aller comme au retour.**

Beaucoup de parents pensent que se passer de leur voiture est quasi impossible, mais pour une journée c'est faisable ! De plus, la voiture n'est pas le moyen le plus efficace de se déplacer dans la commune. Le trafic peut être long et causer des situations dangereuses aux abords des écoles.

Lors de cette journée, plusieurs options s'offrent à vous :

- Venir à pied, qui peut être plus rapide qu'il n'y paraît et permet de passer un moment agréable entre parents et enfants
- Les transports en commun sont économiques et pratiques ! À Saint-Didier vous pouvez emprunter 3 lignes de bus : la 22, 84 ou la 23
- Venir en vélo ou trottinette est bon pour la santé et peut être un moment amusant
- Enfin, si toutes ces solutions vous semblent impossibles, pensez au covoiturage. Plus écologique il vous permettra également de mieux connaître vos voisins.

À noter que des points de rencontre pour piétons ainsi que des itinéraires sécurisés pour les vélos seront proposés.

Ce défi est inter-classe et écoles: les élèves de la classe gagnante recevront une coupe par école. Mais un petit cadeau est prévu pour tous

les enfants, pour les remercier de leur participation.

Comment déterminer le gagnant ? Rien de plus simple : grâce à vos adresses nous pourrons calculer l'économie carbone de chaque trajet. Après avoir fait le calcul, nous pourrons déterminer la classe la plus économe !

PLUS D'INFOS : un mail sera envoyé à toutes les familles quelques jours avant avec l'ensemble des informations

Société CARL

CARL est une société désidérienne qui accompagne particuliers et entreprises dans la découverte des nouvelles mobilités. Son École située aux Cordeliers propose des formations gratuites pour apprendre à bien conduire une trottinette, un vélo ou un scooter électrique.

PLUS D'INFOS
www.ecoledesmobilites.com
www.carl-mobile.com

La ville à vélo

Association à but non lucratif dont la mission est de promouvoir l'usage du vélo, demander un réseau cyclable maillé et sécurisé et faire respecter la loi LAURE dans la métropole de Lyon.

PLUS D'INFOS
<https://lavilleavelo.org/>

Mai

Sam. 01/05

Marché aux Fleurs

Annulé

Mer. 05/05*

15h30 - Maison Meunier

Lecture offerte spéciale « BD »

Ven. 07/05

Journée « Tous à l'école sans voiture »

Sam. 22/05*

10h – Maison Meunier

Les Rdv de la bibliothèque

Atelier créatif pochette en BD

Mer. 26/05*

16h – Maison Meunier

Les Rdv de la bibliothèque

Rencontre avec Aurélie Neyret

20h – Centre Laurent Bonnevey

Conseil municipal

Retransmis en direct sur Facebook

Sam. 29/05*

16h – Centre Laurent Bonnevey

Spectacle famille

Les carnets de Cerise

*Animations susceptibles d'être annulées en fonction des conditions sanitaires

LES CARNETS DE CERISE *
Samedi 29 mai à 16h



«Il était une fois ... Quand j'étais petite, je me suis fait la promesse que si un jour, j'avais un journal intime, il commencerait comme ça. Il était une fois ... ben moi, Cerise ! J'ai dix ans et demi et mon rêve, c'est de devenir romancière. Et mon truc à moi pour raconter des histoires, c'est d'observer les gens, imaginer leur vie, leurs secrets ... »

Ce spectacle pour toute la famille donne vie à la bande dessinée d'Aurélie Neyret et Joris Chamblain en croisant

leur imaginaire avec la sensibilité de deux interprètes musiciens, Louise Didon et Fred Demoor. Les Carnets de Cerise, dont l'histoire est recomposée à partir des cinq albums de la série, mêle théâtre, musique, vidéo et bande dessinée dans un opéra-BD sans artifices. Entre bande dessinée pour enfants et performance artistique, les deux musiciens narrent l'histoire et jouent du violoncelle et de la guitare. Une immersion inédite dans l'univers de Cerise.

Narration, violoncelle, hang :

Louise Didon

Guitare, accordéon & sampler :

Frédéric Demoor

Mise en scène & adaptation :

Mathieu Frey

i PLUS D'INFOS :

Durée : 1h – Famille

Tarifs : 15€ / 10€ / gratuit – 14 ans

Centre Laurent Bonnevey

*événement sous réserve d'annulation

Le livre du mois

Bibliothèque

Littérature jeunesse
VITE VITE VITE !

De Clotilde Perrin
ed. Rue du Monde, 2021

Nous l'avons « vite vite » acheté et « vite vite » lu aux enfants des écoles de St Didier qui se sont accrochés à ce texte qui file en un éclair... jusqu'à... ralentir le pas et découvrir toutes ces petites choses qu'on rate en courant (vainement) après le temps. Des illustrations riches en détails, un texte riche en vocabulaire : un bon moment en perspective.

À partir de 4-5 ans.



Rencontre

**AURÉLIE NEYRET,
ILLUSTRATRICE***

Mer. 26 mai – 16h

Quand elle était petite, elle rêvait d'habiter sur un bateau, collectionnait plein de choses inutiles et étranges, elle aimait lire en cachette toute la nuit, construire des cabanes et surtout, faire des dessins ! Autodidacte, elle collabore avec la presse jeunesse et sur des albums collectifs avant de travailler avec Joris Chamblain sur les Carnets de Cerise. Grand succès critique et public, la série remporte notamment le Prix Jeunesse lors du Festival international de la bande dessinée d'Angoulême en 2014.

Sur inscription — à partir de 7 ans

*Sous réserve d'annulation

ALPHA CGP



CONSEILS EN GESTION DE PATRIMOINE AU CŒUR DES MONTS D'OR

UNE GESTION SUBTILE, TRANSPARENTE ET PERFORMANTE

CONFIEZ VOS PLACEMENTS À DES EXPERTS DÉDIÉS
OPTIMISEZ VOS IMPÔTS ET VOS TRANSMISSIONS
PLACEMENTS POUR LES PARTICULIERS, PRÉPARATION POUR
LA RETRAITE
PLACEMENTS POUR LES CHEFS D'ENTREPRISES
ET LEURS HOLDINGS / SCI

POUR NOUS CONTACTER :
FRANCKCERISOLA@ALPHACGP.FR

04 72 19 19 40

WWW.ALPHACGP.FR